

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20649**

Intitulé

DUT : Diplôme universitaire de technologie Réseaux et télécommunications (R&T)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère de l'Enseignement Supérieur

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Le recteur de l'académie, chancelier des universités, le Président de l'université ou le Directeur de l'IUT

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission, 255 Electricite, électronique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Grâce à sa maîtrise du fonctionnement des principaux éléments constituant les réseaux (commutateurs (switches), routeurs, serveurs, Pabx, bornes wifi, antennes....) le diplômé R&T, à partir des besoins exprimés par les utilisateurs, va participer au développement et à l'installation des matériels et logiciels. Il va configurer, sécuriser, maintenir, dépanner et administrer des systèmes de transmission. Pour cela, il est capable de mettre en œuvre des moyens de mesure et d'analyses de ces systèmes (mesures électriques, analyse de protocoles de transmission, outils de supervision...).

Sa maîtrise de la langue française comme de la langue anglaise, lui permettent de conseiller, de former et d'aider les utilisateurs, que ce soit sur site ou par télé-opération.

Son périmètre d'intervention concerne les systèmes complexes ou liés aux opérateurs de télécommunication comme ceux comprenant : l'intégration de services voix/données, la gestion de flux d'informations, la convergence des réseaux informatiques de données et des réseaux de télécommunication, les systèmes collaboratifs, la virtualisation, la visioconférence, la télévision par Internet, la télé-présence, la messagerie unifiée, les applications médicales, la domotique...

- (transverse) Rédiger et interpréter des documents professionnels (y compris en anglais). Communiquer avec son environnement professionnel, interne et externe, y compris en anglais
- (transverse) Travailler en équipe projet, en utilisant des outils collaboratifs. Gérer un projet en respectant les délais et les contraintes économiques à l'aide d'outils de gestion de projet
- (transverse) Veiller à l'application stricte des règles d'Hygiène et de sécurité et des normes environnementales
- Répondre aux contraintes économiques, environnementales et légales
- Analyser et identifier des composantes d'un système complexe, associant les fonctions électroniques, la gestion de l'énergie, la communication et les transmissions
- Choisir et adapter les différentes architectures cibles et programmer des systèmes constitutifs du réseau
- installer et déployer physiquement un réseau (équipements actifs, supports : fibre, paire torsadées, liaison hertzienne ...)
- Déployer des outils en réseaux (messagerie, outils collaboratifs...)
- Assurer la sécurité et les accès aux systèmes d'information (pare-feu...)
- Configurer et déployer des outils de test de flux de données et de validation des architectures réseaux et télécom (câblage, protocoles, qualité de service...)
- Dépanner, maintenir, assurer le contrôle préventif et le suivi opérationnel d'équipements y compris la mise en conformité d'équipements
- Valider la qualité des services proposés
- Proposer et mettre en œuvre des services virtualisés pour la mutualisation de ressources (accès et droits d'utilisateurs sur un serveur) et l'économie d'énergie

Analyser les problèmes des communications radiofréquences et optimiser la disposition des équipements (respect des règles CEM et de la réglementation en matière de puissance d'émission notamment)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le diplômé en Réseaux et Télécommunications exerce dans toutes les entreprises utilisant les technologies de transmission d'information et de télécommunication. Il est donc présent dans tous les métiers de l'administration des systèmes d'exploitation, de l'informatique ubiquitaire ou spécifique aux communications, de l'administration des réseaux, de la téléphonie, ainsi que dans le développement d'applications (par exemple e-commerce, objets connectés...).

Les secteurs d'activité relatifs aux métiers des diplômés R&T sont divers :

Installateurs de systèmes informatiques en réseaux (câblage, installation de systèmes, configuration des ordinateurs, tablettes...);
hébergeurs de solutions web ;

intégrateurs de réseaux pour le compte de PME et grands groupes ayant externalisé ces fonctions ;

opérateurs de télécommunications et fournisseurs d'accès à Internet ;

sociétés de service (SSII, déploiement de BTS, câblages urbain et extra urbain) pour le compte d'opérateurs ;

constructeurs d'équipements;

grands comptes, PME et administrations et tous les utilisateurs de services gérant elles-mêmes leur système d'information et de communication, comme les banques, les assurances ou les hôpitaux, ...

- Installateur de réseaux (câbles, fibres, routeurs, PABX, configuration des ordinateurs...)
- Administrateur de réseaux
- Superviseur de réseaux opérateurs
- Développeur de serveurs y compris virtualisation et services associés
- Chargé de la maintenance de systèmes de transmission

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1307 : Installation et maintenance télécoms et courants faibles

M1810 : Production et exploitation de systèmes d'information

M1801 : Administration de systèmes d'information

Réglementation d'activités :

Néant

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La certification s'acquiert, pour l'acquisition par la formation, après évaluation concernant les unités d'enseignements suivantes :

UE11 - Découverte métiers 16 ECTS

UE 12 - Mise à niveau des compétences transversales et scientifiques 14 ECTS

UE 21 - Consolidation métiers 17 ECTS

UE 22 - Développement des compétences transversales et scientifiques 13 ECTS

UE 31 - Approfondissement métiers 16 ECTS

UE 32 - Renforcement des compétences transversales et scientifiques 14 ECTS

UE 41 - Immersion en milieu professionnel (stage) 16 ECTS

UE 42 - Perfectionnement scientifique et professionnel 14 ECTS

Dans le cas d'acquisition par la validation des acquis de l'expérience (VAE), l'évaluation se fait sur la base du référentiel d'activités et de compétences de la spécialité.

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (décret n° 84-1004 du 12 novembre 1984 sur les IUT ; arrêté du 3 août 2005) dont les professionnels et les enseignants-chercheurs.
Par candidature individuelle	X	non
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants chercheurs, enseignants et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 octobre 1991 : création de la spécialité sous l'appellation « Génie des télécommunications et réseaux »

Références autres :

Décret modifié du 12 novembre 1984 relatif aux IUT

Arrêté du 3 août 2005 relatif au DUT

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 juin 2013 relatif à l'organisation des études conduisant au DUT Réseaux et télécommunications

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

enquête ADIUT (<https://idges.pleiade.education.fr/vefp/iut/iut.htm>).

Autres sources d'information :

Enquête génération du Céreq (<http://www.cereq.fr/index.php/themes/Acces-aux-donnees-Themes/Enquetes-d-insertion-Generation>).

ministère de l'enseignement supérieur

Lieu(x) de certification :

chaque université est responsable du processus de certification

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Consulter les sites suivants :

1) Portail « Admission Post-Bac » (APB) :

<http://www.admission-postbac.fr/>

2) Site de l'ONISEP :

<http://www.onisep.fr/>

Historique de la certification :

Le DUT « Génie des télécommunications et réseaux » devient le DUT « Réseaux et télécommunications » par arrêté du 10 août 2005

Précédent arrêté relatif à l'organisation des études conduisant au DUT Réseaux et télécommunications : *arrêté du 24 juillet 2008*